

Home Saint-Jacques MR-MRS
Faubourg de Binche 1
7070 Le Roeulx



J'existe car j'ai encore des capacités et des besoins spécifiques

Chers habitants,
Chères familles et visiteurs,
Chers travailleurs et intervenants extérieurs,



Madame, Monsieur

Suite aux décisions de la cellule de concertation interne au HSJ, nous avons dû adapter notre protocole existant au sein de notre maison de vie pour assurer notre et votre sécurité :

Voici les mesures actualisées (en vert) et expliquées suite au CNS du 14/04/2021 :

- **A partir du 26 AVRIL 2021** (Immunité collective atteinte) et suivant l'évolution de la situation sanitaire (variants) et l'admission des primo-arrivants (=personnes non vaccinées) et suivant le respect des règles fédérales et régionales pouvant être actualisées à tout moment :
- Les visiteurs au nombre de 2 maximum en même temps (pouvant changer tous les 15 jours) sont autorisés à venir rendre visite à leur proche asymptomatique au sein du HSJ sur base du respect strict du registre des présences et l'attestation sur l'honneur de ne pas présenter des symptômes « Covid19 » (Tracing) > Documents à l'entrée du home y compris produits désinfectants.
- **Les visites seront faites dans l'horaire suivant > l'horaire se déclinera de 14h à 17h le lundi – mardi - mercredi – jeudi – vendredi - samedi et dimanche** soit dans le parc et/ou terrasse et/ou dans les chambres et/ou au réfectoire (si pas d'activités) avec le rappel des 3 points suivants :
 - Le port du masque chirurgical est obligatoire pour les visiteurs et intervenants - Ce matériel de protection devra être porté tout au long de la visite, de l'entrée du visiteur dans l'établissement à sa sortie, y compris dans le contact câlin (Seul le résident vacciné peut ne pas porter de masque) ;
 - Une hygiène des mains scrupuleuse et méticuleuse devra être réalisée par les visiteurs au début de la visite et à son issue ; l'enregistrement des visites est maintenu avec certification de ne présenter aucun symptôme (Document)
 - La distanciation physique de 1m50 doit être respecté lors des croisements du personnel, visiteurs et toute personne non vaccinée ;
- Nous savons toutes et tous que c'est l'application stricte des consignes qui peut garantir la sécurité de l'institution, des résidents et du personnel ;
- Ce protocole restera donc d'application pour les visites dans notre maison de vie avec les modalités suivantes : **visites 7 jours sur 7** (Les colis et cadeaux peuvent être réceptionnés à tout moment au sas d'entrée) ; **l'entrée des visiteurs se fera uniquement par le sas d'entrée du home**, permettant ainsi de faire appliquer les consignes de sécurité (Attestations et registre des visites et application des gestes

« barrières ») et de réguler le nombre de visiteurs durant cette période de visites (Pour rappel de 14h à 17h).

- En cas de visite dans les chambres à 2 lits, les bulles de visiteurs ne se croisent pas (l'une des bulles est invitée à se déplacer vers un autre lieu pour le respect de l'intimité, diminuer le risque de croisement et l'application du respect de la distanciation sociale entre personnes extérieures).
- Les promenades ou activités extérieures sur le site du HSJ, notamment dans le jardin des Roses, sont permises et même conseillées (Plan Plein-air) avec une bulle adaptée à la situation (> maximum 10 personnes y compris le résident et enfants de plus de 12 ans à partir du 26 avril 2021) ; les achats extérieurs avec le résident (accompagné d'une personne si besoin d'une assistance) hors des murs de la maison de repos/et de soins restent soumis au respect des « gestes barrières » ; les résidents portent un masque chirurgical qui leur aura été fourni gratuitement par l'établissement dès qu'une sortie extérieure du site est prévue.

Les sorties des résidents en famille sont autorisées avec une extrême prudence (variants) dans les conditions suivantes > chaque foyer pourra accueillir 2 personnes d'un même foyer en même temps (sans compter les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans accomplis) et ce, à partir du 8 mai 2021.

- L'horaire des sorties en famille respecte le même horaire que celui des visites à l'intérieur du HSJ (Pour rappel, 7 jours sur 7 de 14h à 17h).
- A partir du 26 avril 2021, les métiers comme coiffeurs (dans le salon de coiffure), manucures, esthéticiennes peuvent reprendre leurs activités au home.
- Prenez soin de vous et de vos proches,

En vous remerciant de votre collaboration citoyenne et responsable,

Merci à l'ensemble des résidents, familles et proches pour leur patience et courage,

Merci à l'ensemble du personnel dévoué dans cette situation compliquée à vivre,

Le comité de concertation interne du Home Saint-Jacques
Le Roeulx – 22/04/2021

